

175 Bloor Street East  
South Tower, Suite 501,  
Toronto, Ontario M4W 3R8  
Telephone (416) 314-6858  
Fax (416) 314-6876

175, rue Bloor Est  
Édifice Sud, bureau 501,  
Toronto (Ontario) M4W 3R8  
Téléphone : 416-314-6858  
Télécopieur : 416-314-6876



**Investir dans l'avenir des livres canadiens :**  
**Examen de la *Politique révisée sur les investissements étrangers***  
***dans l'édition et la distribution du livre***

**Réponse à la consultation organisée par le ministère du Patrimoine canadien présentée par  
la SODIMO**

La Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario (SODIMO) est un organisme relevant du ministère du Tourisme et de la Culture dont le mandat consiste à renforcer la capacité des industries culturelles de l'Ontario et leur compétitivité. Grâce à des crédits d'impôt, des programmes et services dans les secteurs du cinéma et de la télévision, de l'édition de livres et de revues, de la musique et des produits multimédias interactifs numériques, la SODIMO optimise les possibilités de croissance et d'innovation en Ontario et à l'étranger.

Étant donné son rôle d'appui aux éditeurs de livres ontariens, la SODIMO est heureuse de l'occasion qui lui est offerte de commenter l'examen de la *Politique révisée sur les investissements étrangers dans l'édition et la distribution du livre* du ministère du Patrimoine canadien (« la *Politique* »). De façon générale, nous appuyons la *Politique* existante, y compris les mécanismes en place qui permettent les exceptions. Nous croyons également qu'il faut procéder à un examen de la *Politique* tous les cinq ans afin de rester au diapason d'un contexte commercial qui évolue rapidement.

La SODIMO offre un appui direct aux éditeurs basés en Ontario et de propriété canadienne au moyen des programmes suivants :

- Le **Fonds du livre de la SODIMO** accroît la viabilité financière et la croissance commerciale globale des éditeurs basés en Ontario par le biais d'initiatives de marketing qui présentent les œuvres d'auteurs canadiens au marché intérieur aussi bien qu'international ou d'activités s'appuyant sur la capacité numérique existante ou la développant, pour permettre aux éditeurs, et ce à différents niveaux, de connaître une croissance commerciale ou d'atteindre leurs objectifs de marketing, de la manière qui correspond le mieux à leurs objectifs généraux.
- Le **Fonds de la SODIMO pour l'exportation du livre** offre aux sociétés ontariennes un financement au chapitre des activités de développement des exportations qui cadrent avec une stratégie proposée de croissance de la société. Les activités principales qui font l'objet d'un soutien sont la participation à des événements du marché et des voyages commerciaux ciblés à l'appui de la stratégie.
- Le **crédit d'impôt de l'Ontario pour les maisons d'édition (CIO-ME)** est un crédit d'impôt remboursable, basé sur des dépenses admissibles ontariennes de pré-production, d'impression et de commercialisation engagées par une société. Depuis le 26 mars 2009, les dépenses engagées liées à l'édition d'une version électronique ou numérique d'une œuvre littéraire sont également admissibles.

Nous soutenons également l'industrie en offrant un financement aux associations et événements professionnels par l'entremise du Programme de développement de l'industrie et aux initiatives de collaboration au moyen du Fonds de partenariats pour le secteur du divertissement et de la création.

Enfin, la SODIMO fait la promotion des œuvres d'auteurs ontariens avec le Prix Trillium, créé par le gouvernement de l'Ontario en 1987 pour rendre hommage à l'excellence et à la diversité des écrivaines et écrivains ontariens et de la littérature dans cette province.

En préparation à cette présentation, la SODIMO s'est entretenue avec des représentants de plusieurs associations professionnelles dont le rôle est de parler au nom des éditeurs de l'Ontario, y compris l'Association of Canadian Publishers (ACP), l'Organization of Book Publishers of Ontario (OBPO) et le Literary Press Group (LPG). Nous avons de plus fourni une ébauche de cette présentation au Comité consultatif de l'industrie de l'édition de livres afin de lui donner la chance de la commenter. Bien que la SODIMO appuie en principe les positions des associations professionnelles concernant les enjeux présentés dans le document de travail du ministère du Patrimoine canadien, elle ne prétend pas parler au nom de ces associations ni au nom de tout intervenant. Nous présentons les commentaires généraux qui suivent pour tenter d'ajouter une voix favorable à l'interprétation que nous avons faite de ces positions.

De façon générale, la SODIMO est en faveur du maintien de la *Politique* dans sa forme actuelle. La *Politique* telle qu'elle est constituée actuellement a réussi à contribuer à « l'objectif gouvernemental général de veiller à ce qu'un contenu culturel canadien soit créé et accessible au pays et à l'étranger. »<sup>1</sup> L'industrie canadienne de l'édition est stable et arrivée à maturité. Le public canadien a accès à des milliers d'œuvres écrites chaque année par des auteurs canadiens. De plus, les auteurs canadiens sont lus et acclamés par la critique partout dans le monde.

En 2008, les éditeurs sous contrôle canadien ont déclaré des revenus d'exploitation s'élevant à 1,22 milliard de dollars, ce qui correspond à 58 % des revenus déclarés par tous les éditeurs ayant fait des affaires au Canada cette année-là. L'exportation et autres ventes à l'étranger comptaient pour 18,7 % de ces revenus pour les éditeurs canadiens,<sup>2</sup> ce qui met en lumière non seulement la popularité internationale des auteurs canadiens, mais également l'importance du marché international aux yeux des éditeurs canadiens. Même si les éditeurs sous contrôle canadien ne publient pas exclusivement des auteurs canadiens, la majorité des titres qu'ils font paraître sont l'œuvre d'auteurs canadiens. Nous pouvons donc conclure, à la lumière de ces statistiques, que les éditeurs canadiens réussissent à faire en sorte que les publics canadiens et étrangers aient accès aux œuvres d'auteurs canadiens, ce qui constitue un objectif central de la *Politique*.

La SODIMO appuie également les mécanismes actuellement en place qui permettent des exceptions à la *Politique sur les investissements étrangers*. Ces exceptions font en sorte de permettre aux sociétés canadiennes d'explorer d'autres avenues en matière d'investissement étranger une fois couvert le marché canadien. Cette possibilité procure aux sociétés la souplesse nécessaire pour prendre des décisions qui conviennent le mieux à leurs activités.

Ceci étant dit, nous croyons aussi qu'il y a matière à amélioration dans le processus administratif d'approbation des exceptions à la *Politique* afin d'améliorer la transparence et la responsabilisation. Bien que nous respectons le fait qu'il faut un certain niveau de confidentialité pour protéger les intérêts des sociétés impliquées dans une transaction, l'industrie doit également être au courant des avantages nets que

---

<sup>1</sup> Ministère du Patrimoine canadien. *Investir dans l'avenir des livres canadiens : Examen de la Politique révisée sur les investissements étrangers dans l'édition et la distribution du livre*, document de travail, juillet 2010, p.3 3.

<sup>2</sup> Statistique Canada. *Éditeurs de livres – 2008*, tableaux 11-1 et 11-2.

lui procurent de telles transactions. Un rapport plus détaillé des avantages engagés dans chaque transaction approuvée apporterait une plus grande transparence au processus. Un plus grand nombre de rapports publics sur la manière dont les avantages, une fois livrés, ont été exécutés ajouterait également de la transparence au processus et procurerait un moyen plus efficace d'évaluer le succès de la *Politique sur les investissements étrangers*.

La SODIMO est d'avis qu'avec un processus administratif d'approbation des exceptions amélioré et plus transparent, la *Politique révisée sur les investissements étrangers dans l'édition et la distribution du livre* peut continuer d'être une politique efficace pour assurer un contexte commercial vigoureux pour l'industrie de l'édition au Canada et pour faire en sorte que les auteurs canadiens continuent de rejoindre un public canadien et international. Nous sommes également conscients du fait que le contexte commercial continue d'évoluer à un rythme sans cesse croissant et sommes par conséquent d'accord avec la recommandation faite par le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence, qui stipule que les restrictions concernant les investissements étrangers en lien avec les industries culturelles soient révisées tous les cinq ans.

Nous vous remercions encore une fois de l'occasion que vous nous avez offerte de contribuer à cet examen.

**Présenté par la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario le 18 septembre 2010.**

**Personne-ressource :**

Karen Thorne-Stone  
Présidente-directrice générale  
Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario  
[kthorne-stone@omdc.on.ca](mailto:kthorne-stone@omdc.on.ca)  
(416) 642-6612